

**Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport**  
**Procès-verbal de la réunion n° 5**  
**Liège, le 1<sup>er</sup> octobre 2013**

**Présents :**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Emile-Louis BERTRAND    | Port autonome de Liège                                  |
| Serge HERCEK            | Port autonome de Liège / Serve Consult                  |
| Jacques HACOURT         | Service public de Wallonie, DGO 2                       |
| Stéphan NIVELLES        | Service public de Wallonie, DGO 2                       |
| Céline HELLEMANS        | Service public de Wallonie, DGO 2                       |
| Arnaud WARIN            | Service public de Wallonie, DGO 3                       |
| André DELECOUR          | Service public de Wallonie, DGO 4                       |
| Etienne BAUGNEE         | Trilogiport Terminal S.A.                               |
| Jean-Pierre STAELENS    | D.L. Trilogiport Belgium / CETIM                        |
| Serge FILLLOT           | Commune d'Oupeye  |
| Arlette LIBEN           | Commune d'Oupeye  |
| Marcel NEVEN            | Ville de Visé   |
| Luc LEJEUNE             | Ville de Visé   |
| Marcel VAN DEN MEERSCHE | Représentant de la population de la Ville de Visé       |
| Thierry BRASSEUR        | Représentant de la population de la Commune d'Oupeye    |
| Jean-François VERJANS   | Représentant de la population de la Ville de Visé       |
| Thierry GREFFE          | Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau » |

**Excusés :**

|                     |  |
|---------------------|--|
| Alain AUSSEMS       | Représentant de la population de la Commune d'Oupeye         |
| Nicolas DELHAYE     | Service public de Wallonie, DGO 3                            |
| Thierry EVRARD      | D.L. Trilogiport Belgium / CETIM                             |
| Alain HOUTAIN       | Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets |
| Michel MAJCHROWICZ  | Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »      |
| Bruno ROBBERECHTS   | Warehouses De Pauw   |
| Olivier VANSTIPELEN | Service public de Wallonie, DGO 3                            |

Monsieur **Valmy CAUFRIEZ**, Inspecteur général du Service public de Wallonie, DGO 2 est parti à la retraite en juillet 2013 et est remplacé par Monsieur **Jacques HACOURT**, Inspecteur général du Service public de Wallonie, DGO 2, Département des Voies hydrauliques de l'Escaut.

## **1. Lecture du Procès-verbal de la réunion n° 4**

---

Aucune remarque ou observation sur le procès-verbal de la réunion n° 4 du Comité d'accompagnement (organisée le 27 mai 2013).

## **2. Etat d'avancement des travaux de la plate-forme Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)**

---

Un point sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport (phase 1) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

- Les travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport ont démarré le 28 juin 2013 et sont réalisés par la société momentanée d'entreprises (consortium) ELOY - ERAERTS – KUMPEN.
- Le montant des travaux s'élève à 23,5 millions d'euros (Phase 1).

Dans une première phase, les opérations suivantes ont été réalisées durant l'été 2013:

- Relevés topographiques des terrains ;
- Travaux de terrassements pour la mise à niveau du terminal à conteneurs ;
- Début de réalisation du puits;
- Débroussaillage de la zone ;
- Début des travaux d'égouttage.

Les opérations suivantes seront réalisées au cours des trois prochains mois (octobre - décembre 2013) :

- Travaux de terrassements pour la mise à niveau phase 2 du terminal à conteneurs ;
- Travaux d'égouttage;
- Fin de travaux puits;
- Réalisation du merlon de la gravière Brock;
- Aménagement de la zone pour les crapauds calamites ;
- Déplacement de la conduite SWDE sous le pont de Hermalle et début des travaux de modification de la culée.

La durée de ces travaux d'aménagement est de 12 mois pour la plate-forme proprement dite. L'entreprise a un délai supplémentaire de 4 mois pour terminer les ronds-points d'entrée à la plate-forme et les aménagements au niveau de la gravière Brock.

Les travaux (Phase 1) se termineront donc le 27 octobre 2014.

### **Le chantier: 95 % par la voie d'eau!**

Afin de réduire au maximum les éventuelles nuisances liées à l'aménagement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport, les porteurs de projet se sont engagés à privilégier le transport des matériaux par la voie d'eau.

Ainsi, depuis le début des travaux, quatre convois fluviaux ont déjà accosté cet été le long du canal Albert respectivement les 2 juillet, 20, 29 et 30 août 2013 afin d'approvisionner le chantier de Liège Trilogiport en tuyaux. Ces quatre bateaux ont acheminé plus de 3.400 mètres de tuyaux de longueur et de diamètre différents (soit 1.130 tuyaux en béton). Au total, ce sont plus de 12 km de tuyaux qui seront livrés par la voie d'eau.

95 % des matériaux nécessaires au chantier seront acheminés par le canal Albert. Le nombre de camions liés au chantier de Liège Trilogiport sera donc très faible par rapport à l'ampleur de celui-ci.

Ceci représente 2 camions par jour de chantier (moyenne).

M. Nivelles précise toutefois que l'acheminement des produits hydrocarbonés (appelés couramment goudron ou bitume) s'effectuera par les voiries locales et non par voie d'eau. L'entrepreneur n'a pas encore désigné la société qui livrera ces produits hydrocarbonés.

### **3. Notification du marché de travaux des accès à la plate-forme (y compris le Pont Nord), Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)**

---

Un point sur la notification du marché de travaux des accès à la plate-forme (y inclus le pont Nord) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

- Ce marché concerne les travaux de construction et d'aménagement du pont et de la voirie de liaison entre la E25 et la N618 (liaison du pont Nord au pont de Haccourt).
- Ces travaux d'aménagement du pont Nord et de liaison routière N618 démarreront le 28 octobre 2013 et se termineront en octobre 2015.
- Le délai de réalisation est fixé à 24 mois calendrier.
- Le montant des travaux s'élève à 22 millions d'euros (Phase 2).
- Travaux réalisés par la société momentanée d'entreprises (consortium) ELOY - ERAERTS – KUMPEN (en charge également de la phase 1 des travaux).

L'acheminement des matériaux concernant l'aménagement du pont et de la voirie de liaison se fera également par la voie d'eau.

### **4. Adjudication du marché de travaux relatif à la réalisation du bâtiment technique et administratif de la plate-forme (Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO 2)**

---

Un point relatif à l'adjudication du marché de travaux relatif à la réalisation du bâtiment technique et administratif est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La DGO 2 a reçu le permis d'urbanisme pour ce bâtiment simple situé sur la zone de services (près du pont de Hermalle). Ce bâtiment sera destiné au Port autonome de Liège (bureaux, salle de réunion et installation électrique) (dimensions : environ 18 m x 12 m).

Un avis à candidature sera lancé prochainement en vue de désigner un entrepreneur.

La voirie d'accès à ce bâtiment est prévue dans le premier permis.

### **5. Divers - Questions-réponses ?**

---

#### **Travaux d'égouttage**

M. Brasseur souhaite avoir de plus amples informations sur les divers travaux d'égouttage.

M. Nivelles explique qu'il s'agit d'un système d'égouttage séparatif:

- Un système pour les eaux usées : évacuation des eaux à l'aide de tuyaux de pente minimum 2 % afin de permettre un autocurage des tuyaux (présence de matières en suspension dans les eaux usées). Le système est équipé de chambre de relevage. Ces eaux sont dirigées vers la station de pompage de l'AIDE qui refoule les eaux vers la station d'épuration de Haccourt, située de l'autre côté du canal Albert.
- Un système pour les eaux de pluie : évacuation des eaux gravitairement vers le mur drain de la Meuse.

### **Futures entreprises sur le site ? Critères d'installation ?**

M. Verjans souhaite savoir quelles sont les entreprises qui s'installeront à Liège Trilogiport et sur base de quels critères d'installation?

M. Bertrand : La gestion du terminal à conteneurs a été confiée au consortium formé par Euroports et Dubai Ports World. La gestion des terrains logistiques a été confiée à deux acteurs spécialisés en immobilier logistique: D.L. Trilogiport Belgium (30 ha) et Warehouses De Pauw (10 ha). Ces deux entreprises sont des sociétés spécialisées en immobilier logistique qui construiront les entrepôts et qui les loueront ensuite aux « *utilisateurs finaux* ». Ces derniers seront sélectionnés en fonction de critères tels que la création d'emplois, la valeur ajoutée et le respect de l'environnement.

Pour toutes les entreprises qui viendront s'installer sur Liège Trilogiport, l'utilisation de la voie d'eau et/ou du chemin de fer est obligatoire.

Selon M. Staelens, il est encore prématuré, au stade actuel, d'annoncer quelles sont les sociétés qui viendront s'installer (d'autant plus que le démarrage des activités commerciales sont conditionnées par la fin de la réalisation du pont prévue en octobre 2015).

M. Baugnée mentionne qu'il est important d'avoir un trafic de conteneurs tant à l'import qu'à l'export afin d'éviter le transport de caisses vides.

### **Projet d'assainissement**

M. Verjans a souhaité obtenir des informations sur le projet d'assainissement.

M. Nivelles mentionne qu'un expert agréé en pollution des sols suit les travaux afin de contrôler que les mesures imposées par le projet d'assainissement sont bien respectées.

Les terres de déblais situées en zones historiquement polluées sont analysées afin de déterminer si elles pourront être réutilisées sur chantier ou si elles devront être évacuées en centre de traitement.

A ce jour, 21 000 m<sup>3</sup> de terre ont été analysées. Aucune pollution dangereuse n'a été détectée. Il est précisé par M. Warin qu'il n'est pas question de mélanger les terres polluées avec des terres saines afin de diminuer la concentration de polluant. Cette pratique est illégale.

### **Planning précis**

M. Verjans souhaite un planning plus précis relatif aux travaux sur le site. Il sera fourni lors de la prochaine réunion.

## **Divers**

M. Van den Meersche souhaite savoir si l'on supprime le mur au fond de la darse. On ne modifie pas les contours de la darse.

Par ailleurs, les terrains situés en face du MOSA actuellement en vente par l'agence Century 21 sont des terrains privés.

## **Fouilles archéologiques réalisées à Liège Trilopiport**

Les tranchées creusées situées entre la clinique Notre-Dame d'Hermalle-sous-Argenteau et la Meuse sont réalisées dans le cadre des fouilles archéologiques menées par le Service d'Archéologie de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO 4) du Service public de Wallonie.

Ces tranchées sont réalisées à certains endroits afin d'analyser les diverses strates.

M. Delecour, Directeur – Fonctionnaire délégué de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO 4) du Service public de Wallonie précise que le Service d'Archéologie procède à ces fouilles archéologiques en vue de trouver des indices et des traces qui constituent une source d'information importante. Ces traces permettent de déterminer le type d'activités développées précédemment sur cette zone.

Le matériel retrouvé est ensuite inventorié minutieusement et analysé par les archéologues.

Il est à noter que ce travail de recherches est effectué de manière très méticuleuse et en étroite collaboration avec les sociétés du chantier (afin notamment d'éviter de déplacer les machines).

M. Van den Meersche précise que certaines personnes munies de détecteurs de métaux se promènent régulièrement sur le terrain le week-end. M. Bertrand souligne qu'il faut veiller à la protection du site et interroge la Commune d'Oupeye en vue d'y organiser une surveillance par la police communale. M. Fillot s'informerait auprès des services de police d'Oupeye.

## **Station de mesure de la qualité de l'air**

M Greffe réitère la volonté du Comité Village d'obtenir l'installation d'une station de mesures de la qualité de l'air avant le démarrage de la plate-forme multimodale et souhaite l'installation de cette station au moins un an avant l'exploitation commerciale de Liège Trilopiport.

Ceci a fait l'objet d'un point lors des Task Force du 7 juin 2013 et du 13 septembre 2013. Ce point sera à nouveau évoqué lors de la prochaine Task Force Trilopiport prévue en novembre 2013.

M. Delecour précise que les cabinets des Ministres Carlo Di Antonio et Philippe Henry doivent fixer une réunion à ce sujet. Il précise que cette station, qui sera gérée par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (Awac) et par l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP), analysera les données de l'ensemble de la région et non pas de la plate-forme multimodale uniquement.

## **Carnet de Bord n°5**

Le journal d'informations Carnet de Bord n° 5 a été distribué dans les toutes-boîtes des communes d'Oupeye et de Visé. Des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition.

**Prochaine réunion – Comité d’accompagnement n° 6**

La prochaine réunion du Comité d’accompagnement (réunion n 6) se tiendra le mardi 10 décembre 2013 à 18h à la Salle d’exposition du Port autonome de Liège, rue de l’île Monsin 40 à 4020 Liège.

**Annexe : Présentation – Etat d’avancement Triligiport**

La réunion se termine vers 19h00.



Emile-Louis Bertrand  
Président du Comité d’accompagnement Liège Triligiport  
Directeur général du Port autonome de Liège